



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 29 septembre 2020

Préavis N° 04/2020 concernant la gestion et
les comptes 2019 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
28 septembre 2020 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2020,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2019 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 28 septembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jean-Luc Bürgy



La secrétaire

Ariane Wunderli